

Termes de Références

Consultant national Analyse du contexte de l'environnement en Algérie Portefeuille Nature, Climat et Energie

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES	
<i>Intitulé de la mission :</i>	Analyse du contexte de l'environnement en Algérie et un bilan des principales actions menées depuis 2015 dans le domaine afin de renseigner les Nouvelles orientations stratégiques du portefeuille Nature, Climat et Energie du PNUD.
<i>Référence :</i>	
<i>Type de contrat :</i>	Individual Contract
<i>Durée du contrat :</i>	1 mois
<i>Durée de la mission :</i>	17 jours (ouvrables et de préparation à domicile) en Septembre et Octobre 2020
<i>Lieu :</i>	Alger
<i>Date prévue de début :</i>	Septembre 2020
<i>Superviseur :</i>	Sous la supervision la Cheffe d'équipe du portefeuille Nature Climat et Energie du PNUD
II. CONTEXTE ET OBJECTIFS	
<p>En partenariat avec le Gouvernement Algérien, Le Programme des Nations-Unies pour le développement a établi, en juin 2015, le document de programme pays (Country Programme Document CPD) pour l'Algérie 2016-2020. A l'approche de l'arrivée à échéance du document et afin de l'aligner à l'extension du cadre de coopération stratégique (CDCS), les autorités algériennes et le PNUD ont convenu d'étendre le document de programme pays jusqu'en 2021 pour entreprendre par la suite l'élaboration du CPD suivant (2022-2026). Dans le cadre de la nouvelle orientation stratégique du bureau pays, une réflexion va être engagée pour revoir les orientations du portefeuille environnement du PNUD, son positionnement au niveau national, et de potentielles collaborations futures. En outre, il s'agira pour le PNUD de faire le bilan des réalisations du portefeuille dans le cadre du CPD 2016-2020 et de réfléchir aux cadres programmatiques futures dans le domaine de l'environnement.</p> <p>Cette réflexion stratégique s'inscrira en premier lieu dans la volonté du PNUD à appuyer l'Algérie dans le domaine de l'environnement et d'accompagner les efforts du gouvernement dans sa transition vers une économie, une énergie et des pratiques industrielles davantage respectueuses de l'environnement. Ensuite, il s'agira de mener une réflexion qui prend en compte les nombreuses évolutions politiques, économiques, sociales et institutionnelles que l'Algérie connaît depuis une année. Enfin, cette réflexion devra également prendre en compte la crise sanitaire sans précédent du Covid-19 et ses impacts considérables sur le monde y compris sur l'économie et l'environnement. La pandémie de Covid-19 a considérablement affecté le quotidien des algériens sans pour autant interrompre les chantiers de réforme en cours au niveau du Gouvernement. Il s'agit donc également de prendre en compte l'intérêt particulier du Gouvernement algérien pour les questions</p>	

environnementales, reflétées dans le plan d'action du Gouvernement qui insiste sur la préservation de l'environnement mais aussi dans l'intérêt particulier des autorités pour la transition énergétique et les énergies renouvelables notamment à travers la création du nouveau Ministère des Énergies Renouvelables et de la Transition Énergétique.

Le gouvernement Algérien se positionne ainsi dans une ligne de conduite qui concorde avec les efforts nationaux continues en termes d'engagement pour l'environnement notamment à travers la mise en œuvre du Plan National Climat, la mise en place de stratégies nationales pour la pêche et la biodiversité ainsi qu'une stratégie nationale pour l'environnement. L'Algérie a aussi signé et ratifié les conventions et protocoles internationaux relatifs à l'environnement et au changement climatique tels que la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ainsi que l'Accord de Paris, la Convention sur la diversité biologique et son Protocole de Nagoya, et la Convention des Nations-Unies pour la lutte contre la désertification.

Afin d'envisager ces différents éléments et plus largement l'importante évolution du contexte politique, économique, sanitaire, environnemental et institutionnel en Algérie et d'engager les premières étapes de la phase préparatoire du nouveau document de programme pays, le PNUD mène une revue de son portefeuille environnement et développement durable. L'objectif de cette revue est de conduire une réflexion collective, au sein du portefeuille mais également en collaboration avec ses partenaires, autour du positionnement stratégique du PNUD, de consolider son action en matière d'environnement et d'envisager les éventuelles nouvelles orientations pour un meilleur alignement programmatique avec les priorités du pays. Il s'agira aussi pour les parties prenantes à cette mission d'aligner les perspectives des différents partenaires institutionnels et celles du PNUD en prenant en compte le contexte particulier dans lequel vit le pays.

Dans le cadre de la préparation de cette revue du portefeuille et du nouveau document de programme pays (CPD), un état des lieux doit être préparé pour recenser et évaluer les actions principales entreprises dans le domaine de l'environnement non seulement par le Système des Nations-Unies en Algérie dans le cadre du CPD 2016-2020 mais également par le Gouvernement Algérien et les principaux partenaires internationaux présents en Algérie. Cet état des lieux servira comme base pour identifier les résultats et échecs des interventions entreprises dans le cadre des stratégies antérieures, – et d'identifier les besoins prioritaires du pays dans le domaine de l'environnement ainsi que le rôle d'appui que le PNUD pourrait fournir dans ce contexte.

Enfin, il s'agira de formuler des recommandations pour faciliter une orientation plus effective et davantage efficace du travail du PNUD en Algérie.

III. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

L'état des lieux devra se faire en coordination et étroite collaboration avec l'équipe environnement du PNUD Algérie et sous la supervision de la Cheffe d'équipe du portefeuille Nature Climat et Energie du PNUD.

L'état des lieux devra analyser la situation et produire des conclusions et recommandations sur tous les sous-domaines importants en matière de l'environnement, notamment en :

- Atténuation du changement climatique ;
- Adaptation au changement climatique ;
- Pollution chimique ;
- Gestion des déchets ;
- Dégradation des terres ;
- Perte de la biodiversité marine et terrestre.
- Transition énergétique

Les tâches et responsabilités seront :

- Préparer une note méthodologique
- Collecter et faire une revue des documents pertinents, tel que :
 - o CPD 2016-2020
 - o Stratégie du PNUD (au niveau global) en matière d'environnement, Stratégies PNUD dans le domaine de l'Environnement en lien avec la COVID-19
 - o Stratégies/décisions/déclarations nationales (par ex. INDC, SPANB, PNC, Rapport ODD)

- Rapports et études produites par la partie nationale et les partenaires internationaux (par ex. rapports nationaux CDB, communications nationales CCNUCC)
- Documents sur les projets nationaux et internationaux (par ex. documents de projet, rapports d'évaluation, etc.)
- Organiser des entretiens avec les différentes parties prenantes clés afin de récolter leurs avis (résultats et échecs des interventions antérieures, orientations et priorités, attentes stratégiques, perspectives futures, appui du PNUD, etc.)
- Préparer un rapport synthétique qui inclura, pour les différents sous-domaines susmentionnés en matière de l'environnement :
 - Un résumé exécutif
 - Un bilan des principales interventions antérieures et des résultats obtenus, ainsi que des grands défis restants, face aux stratégies nationales et aux priorités identifiés par les acteurs consultés
 - Une cartographie des parties prenantes impliquées du secteur public, du secteur privé et de la coopération internationale
 - Des recommandations sur les interventions prioritaires, y compris des interventions multisectorielles
 - Des recommandations sur l'appui que le PNUD pourrait fournir dans chaque domaine, en considérant aussi des liens synergétiques avec des autres enjeux de la coopération internationale (migration, emploi vert, santé, éducation, etc.)
 - Les principaux impacts de la pandémie de COVID-19 sur les différents sous-secteurs de l'environnement ainsi que les opportunités de programmation intégrée dans ce contexte.
 - Annexes : liste des documents pertinents récoltés durant la mission, avec accès à la base de données ; rapports des différents entretiens avec compte rendu, liste des participants, fiche de synthèse reprenant les principales orientations reçues.

IV. PRODUITS ATTENDUS (LIVRABLES)*

Les produits attendus du consultant incluent :

1. Un Draft pour la table de matière du rapport final, pour approbation par le PNUD
2. Un Draft de rapport, avec le contenu susmentionné, pour révision par le PNUD
3. Un rapport final, approuvé par le PNUD
4. Une présentation des résultats de l'état des lieux lors de la revue de portefeuille environnement du PNUD en présence des partenaires nationaux et internationaux

V. CHRONOGRAMME ESTIMATIF

		Août/Septembre/Octobre 2020		
Item	Désignation	Septembre	Octobre	Total Jours
1	Note méthodologique	1		1
2	Entretiens	4		4
3	Revue documentaire et analyse	4	2	6
4	Rédaction des conclusions et recommandations		6	6
Nombre de jours		9	8	17

VI. QUALIFICATIONS	
<i>Education:</i>	Niveau minimum de BAC+5 en sciences de l'environnement, agronomie, climatologie, énergies renouvelables, Sciences économiques, sciences humaines, planification du développement ou toute autre qualification connexe en lien avec la mission
<i>Expérience:</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Références pertinentes dans le domaine de l'environnement, du changement climatique et/ou des énergies renouvelables ; - Minimum de 05 ans d'expérience pertinente en lien avec la mission ; - Connaissance du contexte de l'environnement en Algérie ; - Expérience dans la revue documentaire, dans l'analyse des données et dans la rédaction de rapports de synthèse. - Expérience avec des agences des Nations Unies serait un atout
<i>Langues :</i>	La parfaite maîtrise du français est requise et de la langue arabe ; celle de l'anglais est souhaitable
<i>Autres qualifications :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et compréhension du contexte national et international sur les questions liées aux thématiques de l'environnement ; - Aptitude à travailler avec une diversité de parties prenantes de manière inclusive et capacité à engager des entretiens avec des institutions nationales dans le secteur ; - Aptitude à interagir, à établir et à maintenir les relations de travail collaboratif avec des personnes ayant des cultures différentes, et d'autres partenaires nationaux et internationaux ; - Excellentes capacités d'analyse et de synthèse ; - Très bonne capacité rédactionnelle et de communication.

VI. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE
OFFRE TECHNIQUE
<ul style="list-style-type: none"> o CV ou P11 (annexe 4) dûment rempli et signé indiquant au moins trois personnes de référence ; o Formulaire de confirmation d'intérêt et de disponibilité (annexe 3) dûment rempli et signé.
OFFRE FINANCIÈRE
L'offre financière doit être forfaitaire pour la réalisation des produits attendus (livrables) selon le calendrier d'exécution proposé pour cette mission, y inclus les frais de déplacement. L'offre doit être exprimée en Dinars algériens.

VII. CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE		
Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants :		
A. EVALUATION TECHNIQUE		
Critère technique		Note
1	Qualification académique	10
2	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience professionnelle confirmée dans une thématique liée à l'environnement ; 9 points - Expérience en matière de revue et analyse documentaire ; 8 points - Expérience dans la tenue d'entretiens de haut niveau avec des institutions, des entreprises et des organisations de la société civile ; 8 points - Une expérience établie dans la rédaction de documents pertinents (publications, rapports et documents connexes). 10 	35

3	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et compréhension du contexte national sur les questions liées à l'environnement, aux énergies renouvelables et aux changements climatiques ;10 points - Capacité rédactionnelle. - Connaissance des traités et convention internationales ; 5 points - 	15
4	-Note méthodologique et chronogramme	10
Total		70

B. **ÉVALUATION FINANCIÈRE**

Les offres qualifiées ayant obtenues 70% du total des points à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière. Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : **NF = 100 x Fm / F** (F étant le prix de l'offre financière).

C. **NOTE GLOBALE**

Les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique et 30% pour la proposition financière), pour aboutir à une note globale (NG).

Le marché sera adjudgé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

VIII. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur candidature, comprenant tous les documents susmentionnés, à l'adresse email procurement.project.dz@undp.org, en indiquant comme objet « **Recrutement d'un consultant national Analyse du contexte de l'environnement en Algérie Portefeuille Nature, Climat et Energie** »

Le PNUD se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies et d'écarter toute soumission ayant fourni des informations erronées ou incomplètes.